



صندوق الضمان المركزي
CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

COMMUNIQUE DE PRESSE

2 Milliards de DH de crédits garantis en faveur des TPME au cours du 1^{er} semestre 2013

Les Crédits en faveur des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) garantis par la Caisse Centrale de Garantie (CCG) au cours du 1^{er} semestre 2013 ont totalisé 2 Milliards de DH en hausse de 46% par rapport à la même période de l'année dernière. Ces crédits ont bénéficié à plus de 950 TPME soit une hausse de 123% comparativement à 2012. Cette hausse a concerné aussi bien les crédits d'investissement que les crédits d'exploitation, ces derniers ont connu au cours du 1^{er} semestre 2013 un accroissement significatif de 98% par rapport à la même période de 2012 renforçant ainsi le financement du cycle d'exploitation des TPME par les banques.

Dans le cadre de cette dynamique, le produit « Damane Express » lancé en juin 2012 et dédié à la garantie des crédits en faveur des Très Petites Entreprises (TPE), occupe une place de choix. En effet, après un an d'activité ce sont près de 1.200 TPE qui ont pu accéder au crédit grâce à la garantie de la CCG. Cette performance témoigne de l'intérêt grandissant que les banques manifestent à cette catégorie d'entreprises.

Les garanties accordées par la CCG au titre du semestre considéré ont profité à la plupart des secteurs de l'économie nationale. Le secteur des industries manufacturières vient en tête avec une part de 30%, suivi des secteurs du commerce (20%), du BTP (17 %) et du tourisme (8%).